

Communiqué de presse



Ariège - Aveyron - Haute-Garonne - Gers - Lot - Hautes-Pyrénées - Tarn - Tarn-et-Garonne

03 novembre 2014

La Mutualité Française accueille favorablement la décision de l'Union européenne de maintenir les produits de santé sous la tutelle de la Direction Générale santé

La Mutualité Française salue la décision de Monsieur Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne, de maintenir la gestion de la politique européenne des produits de santé à la Direction Générale (DG) Santé et Sécurité alimentaire. Néanmoins, elle reste vigilante sur les risques que pourraient faire naître les décisions conjointes entre les DG Santé et Marché intérieur et Industrie que Jean-Claude Juncker appelle de ses voeux.

En septembre dernier, Jean-Claude Juncker avait proposé de rattacher l'agence européenne du médicament (EMA) et la politique des produits de santé à la Direction générale Marché intérieur et Industrie. Cette proposition avait alors été critiquée par de nombreux acteurs de la santé et responsables politiques inquiets de voir les intérêts économiques des industriels primer sur les intérêts de santé publique des citoyens européens.

L'Association Internationale de la Mutualité et le Collectif Europe et Médicament, dont la Mutualité Française est membre, s'étaient joints à ce mouvement de protestation auprès de M. Juncker par le biais d'un courrier co-signé avec de nombreuses institutions européennes.

La Mutualité Française salue donc la décision de Jean-Claude Juncker de maintenir les questions de santé sous la responsabilité de la DG Santé. Elle appelle toutefois à la vigilance au sujet de l'étroite collaboration souhaitée par M Juncker entre la DG Santé et la DG Marché intérieur et Industrie. « Les médicaments et les dispositifs médicaux ne sont pas des produits industriels comme les autres. Ils portent en eux de nombreux enjeux de santé publique. À cet égard, les intérêts des industriels ne doivent pas primer sur ceux des citoyens » déclare Etienne Caniard, Président de la Mutualité Française.

La Mutualité Française restera attentive à ce que les décisions relatives aux produits de santé soient éclairées par un attachement prioritaire aux enjeux de santé publique et d'accessibilité aux soins, tant au niveau national qu'au niveau européen.

La Mutualité Française Midi-Pyrénées rassemble 230 mutuelles santé qui protègent 1 550 000 personnes. Les mutuelles sont des organismes à but non lucratif. Elles font vivre un système de solidarité, d'entraide et de prévoyance. Elles combattent l'exclusion et la discrimination.